

- **ADMINISTRATION**

Adoptions de règlements

Le conseil a résolu d'adopter les règlements suivants :

- Numéro 351-02-2019 décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux;
- Numéro 362-2019 remplaçant le règlement sur les nuisances numéro 265-2009 (RMH 450);
- Numéro 363-2019 remplaçant le règlement sur les systèmes d'alarme numéro 261-2009 (RMH 110).

Motion de félicitations

Le conseil a résolu de féliciter les Services récréatifs et communautaires pour l'organisation de la Fête nationale du 23 juin dernier. Nous remercions également les Services techniques et des infrastructures ainsi que le Service de sécurité incendie pour leur participation à la fête. Le conseil désire également remercier le Club optimiste pour l'organisation de la course de boîtes à savon qui a connu, encore cette année, un grand succès, ainsi que tous les autres organismes et bénévoles qui ont participé à la fête.

Accréditation 2019-2020 des organismes

Le conseil a résolu que les organismes suivants soient officiellement catégorisés et accrédités par la Ville jusqu'au 13 juillet 2020 selon la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif*. Si un organisme n'est pas présent dans ce tableau d'accréditation, c'est qu'il n'a pas rempli tous les critères d'admissibilité ou qu'il n'a pas fourni tous les documents demandés. Il doit se conformer à la présente politique pour obtenir son accréditation.

Nom de l'organisme	Reconnu		
	Partenaire	Associé	Collaborateur
Aide momentanée pour les urgences rigaudiennes inc. (AMUR)	X		
Amis de la culture de Rigaud			X
Association de baseball Rigaud		X	
Atelier la Boîte à Surprises Inc.		X	
Café de la Débrouille	X		
Centre de la petite enfance Les Tourterelles Inc.		X	
Cercle d'histoire de Rigaud		X	
Chevaliers de Colomb Conseil 2881 Rigaud Inc.		X	
Club de l'Âge d'or Sainte-Madeleine-de-Rigaud Inc.		X	
Club Optimiste de Rigaud / Club Octogaud		X	
Club de pétanque de Rigaud		X	
Club RIGOLO inc.		X	
Corporation du Festival des couleurs de Rigaud		X	
Entraide des générations (repas partagés)		X	
Fondation du Foyer de Rigaud			X
Fondation Jacques Hamelin Inc.		X	
Maison des jeunes de Rigaud		X	
Regroupement des Clubs culturels de Rigaud			X
Soccer récréatif Rigaud		X	
Société St-Jean-Baptiste (section Rigaud)		X	

Renouvellement du contrat d'assurances générales

Le conseil a résolu de renouveler le contrat d'assurances générales, incluant l'assurance accident des pompiers, l'assurance des premiers répondants, l'assurance des cadres et dirigeants, et l'assurance des bénévoles pour la période du 1^{er} août 2019 au 1^{er} août 2020, avec la Mutuelle des Municipalités du Québec aux coûts mentionnés au tableau présenté par Groupe Jetté Assurances inc. (Ultima Assurances et services financiers), en date du 27 juin 2019, soit d'une somme totale de 164 905 \$, toutes taxes incluses. Le tout payable par le fonds général.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 5 juillet 2019 totalisant 921 516,96 \$ pour le fonds d'administration et 152 566,39 \$ payés par délégation soient adoptés et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} au 30 juin 2019 est approuvée.

Modification d'un titre

Puisque la nouvelle directrice du Service des finances assumera dorénavant les fonctions de trésorière, le conseil a résolu d'autoriser la modification du titre « directrice générale et trésorière » par le titre « directrice générale ».

Demande d'une aide financière à la députée de Soulanges

Le conseil a résolu de demander à Mme Marilyne Picard, députée de Soulanges et adjointe parlementaire de la ministre de la Santé et des Services sociaux (volet santé), une aide financière provenant de son budget « d'aide à la voirie » pour aider la Ville de Rigaud à défrayer les coûts de réfection de ses chemins municipaux, en particulier pour les travaux de surfacage des rues Bussière, Champagne, Deer Hill, de Lourdes, Saint-Antoine, Saint-Georges et Saint-Thomas et dont le coût total est de 456 498,92 \$.

- **RESSOURCES HUMAINES**

Gestion du personnel – départ à la retraite

Le conseil a résolu d'accepter le départ à la retraite de Mme Hélène Therrien au poste de greffière de la Ville de Rigaud et la remercie pour ses 21 ans de bons et loyaux services auprès du conseil de ville ainsi qu'auprès de sa communauté. Mme Therrien a su apporter de précieux conseils légaux en plus de voir au bon fonctionnement du conseil municipal depuis toutes ces années. Le conseil municipal ainsi que tous les employés municipaux lui souhaitent une bonne et heureuse retraite. Mme Therrien, bonne chance dans tous vos projets!

Gestion du personnel – démission

Le conseil a résolu d'accepter la démission de Mme Simay Deschamps au poste de préposée à la taxation et à la paie au Service des finances effective le 18 juin 2019 et la remercie pour les services rendus dans l'exécution de son emploi, et ce, depuis le 13 octobre 2015.

Gestion du personnel – mouvements de personnel – juillet 2019

Le conseil a résolu d'entériner les embauches et les fins d'emplois du personnel suivant :

EMBAUCHES (LVC, article 73.2)				
Nom	Poste	Date	Régie par	Statut
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – BUREAU DU RÉTABLISSEMENT – INONDATIONS				
Karine Paquette	Vérificatrice post-sinistre	15 juillet 2019	Mesures d'urgence – Normes du travail	Temporaire Temps complet
Cassandra Harvey	Vérificatrice post-sinistre	15 juillet 2019	Mesures d'urgence – Normes du travail	Temporaire Temps complet
Billy Barbier	Vérificatrice post-sinistre	15 juillet 2019	Mesures d'urgence – Normes du travail	Temporaire Temps complet
SERVICES TECHNIQUES ET DES INFRASTRUCTURES				
Vincent Campeau	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	25 juin 2019	Convention collective des employés cols bleus	Temporaire Temps complet
Vincent Ménard	Journalier saisonnier affecté aux parcs	3 juillet 2019	Convention collective des employés cols bleus	Temporaire Temps complet
Nathan Roussel	Étudiant affecté aux sacs de sable	2 juillet 2019	Mesures d'urgence – Normes du travail	Temporaire
William Denis	Étudiant affecté aux sacs de sable	2 juillet 2019	Mesures d'urgence – Normes du travail	Temporaire
Trevor Clément	Étudiant affecté aux sacs de sable	2 juillet 2019	Mesures d'urgence – Normes du travail	Temporaire
Liam Faille	Étudiant affecté aux sacs de sable	2 juillet 2019	Mesures d'urgence – Normes du travail	Temporaire
Gabriel de la Chevrotière	Étudiant affecté aux sacs de sable	2 juillet 2019	Mesures d'urgence – Normes du travail	Temporaire
SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES				
Francis Paradis-Dubreuil	Instructeur de tennis	8 juillet 2019	Échelle salariale des employés à temps partiel	Temporaire Temps partiel

FIN D'EMPLOI				
Nom	Poste	Date	Régie par	Statut
SERVICES TECHNIQUES ET DES INFRASTRUCTURES				
Justin Leroux	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	14 juin 2019	Convention collective des employés cols bleus	Temporaire Temps complet
Olivier Mayrand-Flamand	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	5 juillet 2019	Convention collective des employés cols bleus	Temporaire Temps complet

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Dossier des inondations historiques printanières 2017

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu d'autoriser :

- L'acquisition du lot numéro 3 607 959 pour la somme de 1\$ au propriétaire du 59 du chemin des Roseaux, lequel pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 3 607 992 pour la somme de 1\$ au propriétaire du 201 de la rue Létourneau, lequel pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Mélanie Lessard, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 4 025 640 pour la somme de 1\$ au propriétaire du 35 de la rue Bernard Nord, lequel pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Mélanie Lessard, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

Octroi de contrats

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi des contrats suivants :

- L'aménagement du local des archives à l'entreprise JUL Solutions pour la somme de 21 863,53 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la formule de prix numéro SOUM015082, datée du 19 septembre 2018. Les frais additionnels suivants seront également facturés :
 - o Location de 15 barouches à 6,50 \$ par jour chacune, plus les taxes applicables;
 - o Transport pour la livraison des barouches à 170 \$, plus les taxes applicables;
 - o Transport pour le retour des barouches à 170 \$, plus les taxes applicables.

Le tout payable par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 10 ans;

- L'acquisition et l'installation d'une structure permanente de type dôme pour entreposer les sels de voirie pour les besoins hivernaux d'entretien des routes et des stationnements municipaux au 34 de la rue de la Coopérative à la compagnie Les Industries Permo inc. pour la somme de 74 991 \$ plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la formule de prix numéro 11564-00 datée du 3 mai 2019. Le tout payable par le surplus non affecté;

- La fourniture et la livraison de pierre au 34 de la rue de la Coopérative à l'entreprise Construction DJL inc. aux prix suivants plus toutes les taxes applicables :
 - o Pierre 0-20 : 1 654 TM (16,28 \$ / TM) = 26 927,12 \$
 - o Pierre 0-56 : 3 500 TM (16,02 \$ / TM) = 56 070 \$

Et ce, selon un courriel de M. Martin Blais, représentant des ventes, daté du 26 juin 2019. Le tout payable par le surplus non affecté. Adopté à la majorité à la suite d'un vote :

Pour	Contre
Edith De Haerne André Boucher Danny Lalonde Mario Gauthier	Marie-Claude Frigault

Autorisation d'appel d'offres

Puisque le camion-échelle a des composantes de plus de 31 ans, le conseil a résolu d'autoriser la préparation et le lancement de l'appel d'offres suivant :

- Acquisition d'un camion-échelle usagé.

Dossier de l'augmentation de la capacité de l'usine d'épuration

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'un contrat à Solnor environnement inc. pour effectuer une étude géotechnique, des levés sismiques de type MASW, la caractérisation environnementale préliminaire des sols et de la stabilité des digues au 72 du chemin du Bas-de-la-Rivière, pour une somme de 51 975 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la formule de prix numéro OF1224, datée du 8 juin 2019. Le tout payable :

- En tout ou en partie par le surplus non affecté selon l'approbation ou non d'un règlement d'emprunt et
- En partie par un règlement d'emprunt à être approuvé par les personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire ainsi que par le MAMH (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation).

GESTION DU TERRITOIRE

PIIA

Le conseil a accepté les demandes de PIIA suivantes :

- 134, rue Saint-Jean-Baptiste Est : installation d'une enseigne apposée à plat sur le bâtiment;
- 133, rue Saint-Pierre : remplacement d'une enseigne apposée à plat sur un bâtiment et à l'ajout d'une enseigne sur vitrine.

Dérogation mineure

Le conseil a résolu d'approuver la demande de dérogation mineure suivante :

- 328 de la rue Ganivet : permettre un abri à bois accessoire à l'habitation excédant la hauteur et la superficie maximale permise.

Demande de modification de zonage

Le conseil a résolu de refuser la demande de modification de zonage pour rendre possible la construction d'habitations unifamiliales isolées, jumelées et en rangée, ainsi que des habitations bifamiliales et trifamiliales isolées et jumelées sur les lots 3 608 488, 3 608 489, 3 608 528 et 6 270 971.

QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE

Service de sécurité incendie

- Au cours du mois de juin 2019, il s'est tenu 8 activités de formation : 6 entraînements et 3 recertifications premiers répondants;
- L'équipe a répondu à 28 appels incendie durant le mois. Parmi ces appels, il y avait 10 alarmes en fonction, 3 vérifications, 4 appels pour des branches sur des fils, 3 feux de broussailles et une désincarcération;
- Le Service a eu recours à l'entraide 4 fois durant cette période et a été demandé 2 fois par une autre Ville;
- En date du 30 juin, le Service incendie a reçu 115 appels incendie comparativement à 93 à pareille date l'année dernière;
- Au cours du mois de juin, l'équipe de premiers répondants a reçu 53 appels;
- En date du 30 juin, l'équipe de premiers répondants a répondu à 312 appels médicaux comparativement à 287 à pareille date l'année dernière.

Service de l'urbanisme et du développement économique

- Le Service a émis un total de 76 permis et certificats au cours du mois de juin, pour un montant total de travaux projetés s'élevant à environ 1 445 462 \$. De ceux-ci, on dénombre :
 - o 2 permis de construction, avec une valeur projetée des travaux estimée à 880 000 \$;
 - o 11 permis de réparation-rénovation ou agrandissement, avec une valeur projetée des travaux estimée à 197 550 \$;
 - o 8 permis relatifs à des installations sanitaires, avec une valeur projetée des travaux estimée à 110 767 \$;
 - o 30 permis ou certificats relatifs à des clôtures, à l'aménagement de terrains ou à l'abattage d'un ou de plusieurs arbres;
 - o 4 certificats d'autorisation pour des piscines ou des spas, 5 permis de construction de bâtiments accessoires et 1 certificat d'autorisation d'occupation.

Services récréatifs et communautaires

- Le Rockabilly Rumble Rigaud se tiendra les 2-3 et 4 août au parc Chartier-De Lotbinière;
- Vous aimez marcher et courir avec votre chien? Venez essayer le Canicross dans nos Sentiers le 14 juillet de 9 h à 12 h, départ du chalet de L'escapade;
- La bibliothèque municipale sera entièrement repeinte au début du mois d'août. Elle sera donc fermée à la population du 3 au 12 août.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca